

**PROJET INTEGRE DE REDUCTION DES EMISSIONS DUES A LA  
DEFORESTATION ET A LA DEGRADATION DES FORETS  
DANS LA PROVINCE DE MONGALA  
« PIREDD MO »**

**RAPPORT ANNUEL SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME REDD+<sup>1</sup>  
09 AOÛT – 31 DECEMBRE 2019**

<p><b>Titre du Programme &amp; Référence</b></p> <p>Titre du Programme REDD+ : <b>PIREDD MONGALA</b></p> <p>Réf. Enabel du Projet : <b>RDC182081T</b></p> <p>Numéro de référence du Programme/MPTF Office :<sup>2</sup></p>	<p><b>Localité, Secteur/Thème(s) du Programme</b></p> <p>Localité : <b>Province de la MONGALA</b> <b>3 territoires : BUMBA, LISALA et BONDANGANDA</b></p> <hr/> <p>Secteur/Thème(s) :</p>
<p><b>Organisations participantes</b></p> <p><b>Enabel</b></p>	<p><b>Partenaires de mise en œuvre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>La Province de la MONGALA.</b></li> <li>- <b>La Coordination provinciale de l'Environnement.</b></li> <li>- <b>Les services techniques déconcentrés.</b></li> <li>- <b>Les acteurs locaux de développement</b></li> </ul>
<p><b>Budget du Programme (US\$)</b></p> <p><b>12 000 000 \$ USD</b></p>	<p><b>Durée du Programme (mois)</b></p> <p>Durée totale, opérationnelle (mois) : <b>48 mois</b></p> <p>Date de démarrage<sup>3</sup>: <b>09/08/2019</b></p> <p>Date de clôture originale<sup>4</sup>: <b>08/08/2023</b></p> <p>Date de clôture actuelle<sup>5</sup>: <b>08/08/2023</b></p>
<p><b>Evaluation du Programme</b></p> <p>Evaluation – (à joindre le cas échéant)</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non</p> <p>Evaluation à mi-parcours – (à joindre le cas échéant)</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non</p>	<p><b>Soumis par :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nom : <b>Philippe Serge DEGERNIER</b></li> <li>○ Titre : <b>Représentant Résident</b></li> <li>○ Organisation participante : <b>Enabel</b></li> <li>○ Adresse e-mail : <a href="mailto:philippe.degernier@enabel.be">philippe.degernier@enabel.be</a></li> </ul>

<sup>1</sup> Le terme "programme REDD+" est utilisé pour les projets, programmes et programmes conjoints.

<sup>2</sup> Le numéro de référence du programme REDD+ est le même que celui sur le message de notification, aussi appelé "Project ID" sur le [MPTF Office GATEWAY](#).

<sup>3</sup> La date de démarrage est la date du premier transfert de fonds du MPTF Office en tant qu'Agent Administratif. Cette date est disponible sur le portail du MPTF Office ([MPTF Office GATEWAY](#)).

<sup>4</sup> Tel qu'approuvé sur le document de programme originale par l'organisme de prise de décisions pertinent/comité de pilotage.

<sup>5</sup> Au cas de prolongation du programme, la date de clôture révisée et approuvée doit être reflétée ici. Si la prolongation n'est pas approuvée, la date de clôture actuelle est la même que la date de clôture initiale. La date de clôture est la même que la date de clôture opérationnelle, qui fait référence au moment où toutes les activités du programme REDD+ ont été complétées par l'Organisation Participante responsable.

## TABLE DES MATIERES

ACRONYMES .....	3
RÉSUMÉ .....	4
1. LOGIQUE D'INTERVENTION : OBJECTIFS ET RESULTATS .....	6
1.1. Objectif général .....	6
1.2. Objectif spécifique.....	6
1.3. Résultats attendus de l'intervention.....	6
2. LES PREMIERS RESULTATS DU PROJET.....	9
2.1. Diagnostic et identification des 5 zones de concentration ciblées par le projet.....	9
2.2. Analyse des capacités organisationnelles, administratives et financières des partenaires.....	9
2.3. Production des plantules.....	10
2.4. Pré-identification des circuits de commercialisation des filières des principaux produits agricoles.....	11
2.5. Performance des résultats .....	11
3. EXECUTION BUDGETAIRE AU 31 DECEMBRE 2019 .....	12
4. GESTION DES RISQUES ET DES PROBLEMES.....	13
CONCLUSION.....	16

## ACRONYMES

Asbl	Association sans but lucratif
CAFPIK	Centre Agroforestier Pilote de KABA
CLD	Comité local du développement
DEV	Développement
FIN	Finances
FONAREDD	Fonds National REDD+
IM	Intervention Manager
ITA	Institut Technique Agricole
N/A	Non applicable
ONAPAC	Office National des Produits Agricoles du Congo.
OPS	Opérationnel
PARRSA	Programme d'appui à la réhabilitation et à la relance agricole
PIREDD	Projet intégré de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts
PIREDD-MO	Projet intégré de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts dans la Province de MONGALA
PNR	Programme National Riz
RDC	République Démocratique du Congo
REDD+	Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des forêts, gestion durable des forêts et stocks de carbone
RH	Ressources humaines
UGP	Unité de Gestion du projet

## RÉSUMÉ

Financé par le FONAREDD, le PIREDD MONGALA s'inscrit dans la stratégie nationale REDD + et vise à réduire durablement les impacts des activités humaines sur la forêt et à améliorer les conditions de vie et de revenus des habitants de la province de la MONGALA (y compris les femmes, les jeunes et les peuples autochtones).

Particulièrement enclavée, la province de la MONGALA rencontre aussi des contraintes importantes de mobilité et des difficultés d'écoulement des produits agricoles du fait d'absence d'acheteurs dans certaines zones de production ; elle est confrontée à une faible couverture en acteurs et dispositifs d'appui au développement agricole et à la gestion durable des forêts ; en outre, les services de l'Etat éprouvent de grandes difficultés à s'y déployer, et les communautés doivent souvent s'organiser pour développer leurs propres services pour répondre aux difficultés et problèmes qu'elles rencontrent, en l'absence des pouvoirs publics. Dans ce contexte particulier, et dans un souci de pérennité des résultats, le PIREDD MONGALA fait le choix de s'appuyer sur les services publics et de les renforcer pour leur permettre d'assurer leurs missions ; il appuiera aussi le développement de systèmes agroforestiers durables, et soutiendra une approche territoriale du développement.

Le démarrage de cette intervention est intervenu officiellement le 09 août 2019, correspondant à la date du premier transfert de fonds.

Outre l'IM (Manager d'Intervention), l'équipe administrative et financière de l'intervention ainsi qu'un agronome et un agent commercial ont rejoint, après un briefing de démarrage à Kinshasa, la province de la MONGALA dès le début du mois d'octobre 2019. Et les bureaux de l'intervention étaient opérationnels à la fin de ce mois d'octobre tant à Lisala qu'au niveau de l'antenne de Bumba. Les deux experts forestiers ont été recrutés en décembre.

Le recrutement des Experts en appui institutionnel, aménagement du territoire et développement local sont en cours au niveau de la cellule RH de la représentation Enabel.

En parallèle à ces activités de gestion administratives, financières et logistiques internes et dans l'attente de la finalisation du recrutement de l'ensemble de l'équipe opérationnelle, le PIREDD-MO s'est concentré sur la poursuite de la connaissance du contexte de la zone d'intervention et sur la recherche de quick wins. A savoir :

- ✓ Un premier diagnostic de terrain dans les 5 zones de concentration ciblées par le projet.
- ✓ L'identification des premières personnes ressources, d'éveilleurs de conscience et d'autres acteurs potentiellement porteurs de changement
- ✓ La mise en place de 8 propagateurs de bananiers qui avaient déjà produits fin décembre 2.300 plantules pouvant couvrir 2 ha de bananeraie.
- ✓ L'établissement de pépinières fruitières et la mise en sachets de 12.000 plantules d'arbres fruitiers de diverses espèces (pomme Cythère, pomme rose, ramboutan,

moringa, manguier, avocatier, safoutier, oranger) et la production en germeoir d'au moins 30.000 plantules. Capacité d'installation d'au moins 60 hectares de vergers.

- ✓ La mise en germeoirs d'essences forestières dont les plantules sont en cours de croissance.

Le lancement officiel de l'intervention et l'organisation de la première rencontre du Comité de Pilotage sont programmés au premier trimestre de l'année 2020.

## **1. LOGIQUE D'INTERVENTION : OBJECTIFS ET RESULTATS**

### **1.1. Objectif général**

L'intervention vise d'une manière générale à réduire la déforestation et la dégradation forestière dans la zone du projet.

### **1.2. Objectif spécifique**

Spécifiques, elle vise à réduire l'impact des activités humaines et des dynamiques démographiques existantes sur les forêts dans les zones ciblées et améliorer la gouvernance des ressources naturelles (forêts et terres) dans les zones ciblées.

### **1.3. Résultats attendus de l'intervention**

#### **Résultat 1 :**

**Les habitants des zones ciblées sont conscientisés sur les problématiques liées aux enjeux de gestion durable des espaces forestiers.**

#### **Effets du Plan d'Investissement visés :**

**Effet 8 : La bonne gouvernance** est assurée permettant une mise en œuvre effective, transversale et intégrée, transparente, équitable et durable de REDD+, basée sur les résultats, et intégrant l'information, la consultation, la participation et l'appropriation de toutes les parties prenantes, y compris équitablement entre les femmes et les hommes.

#### **Jalons de la Lettre d'Intention visés :**

**Jalon 2018 c Gouvernance :** Renforcer la gestion de l'espace et des ressources naturelles aux divers niveaux de gouvernance territoriale appropriés, au travers de l'opérationnalisation des plateformes de concertation multi-acteurs et multisectorielles pertinentes (telles que les Conseils Agricoles Ruraux de Gestion), au mandat élargi, dans le cadre des programmes intégrés.

**Objectif 3. Forêt :** Elaborer et mettre en œuvre, de manière participative et transparente, une politique forestière permettant une gestion durable des ressources forestières par les multiples acteurs du secteur, y compris les communautés locales et autochtones, mettant un accent particulier sur l'application des lois forestières, la gouvernance et divers modèles locaux et communautaires de gestion. La RDC s'engage à renforcer les capacités de contrôle dans les zones d'exploitation forestière, ainsi que celles des zones où seront attribuées des nouvelles potentielles concessions, afin de faire appliquer la loi forestière.

**Jalon 2018 b :** La promotion et la mise en œuvre de divers modèles locaux et communautaires de gestion des forêts fera partie intégrante de la politique forestière, avec des standards rigoureux et en accord avec l'Objectif 6 ;

## **Résultat 2 :**

**Des pratiques de gestion et de restauration des forêts communautaires, ainsi que des pratiques familiales et agricoles durables et respectueuses des espaces forestiers sont promues expérimentées et adoptées.**

### **Effets du Plan d'Investissement visés :**

**Effet 1 : Investissements agricoles** respectueux de la forêt et améliorant les moyens d'existence des populations rurales, y compris des personnes vulnérables et marginalisées (femmes, peuples autochtones, etc.) ;

**Effet 7 : La pression humaine** sur les forêts, liée aux phénomènes migratoires et à la dynamique démographique est réduite.

### **Jalons de la Lettre d'Intention visés :**

**Jalon 2018 c Agriculture :** Dispositif d'encadrement agricole et de production/distribution d'intrants en place dans chaque Programme Intégré REDD+ en fin d'année 2 de mise en œuvre, pour une large diffusion de technologies agricoles durables allant dans le sens de la sédentarisation, et respectant les plans de zonage.

**Jalon 2018 : La Stratégie Nationale de communication sur la planification familiale et éducation des femmes est mise en œuvre**, en prenant en compte les objectifs exprimés dans le Plan stratégique national à vision multisectorielle pour la planification familiale 2014-2020 et les objectifs du Gouvernement vers une économie émergente d'ici 2030.

## **Résultat 3 :**

**Les capacités des institutions et administrations publiques concernées par la gestion durable de l'espace forestier sont renforcées.**

### **Effets du Plan d'Investissement visés :**

**Effet 1 : Investissements agricoles** respectueux de la forêt et améliorant les moyens d'existence des populations rurales, y compris des personnes vulnérables et marginalisées (femmes, peuples autochtones, etc.) ;

**Effet 8 : La bonne gouvernance** est assurée permettant une mise en œuvre effective, transversale et intégrée, transparente, équitable et durable de REDD+, basée sur les résultats, et intégrant l'information, la consultation, la participation et l'appropriation de toutes les parties prenantes, y compris équitablement entre les femmes et les hommes.

### **Jalons de la Lettre d'Intention visés :**

**Jalon 2018 c Agriculture :** Dispositif d'encadrement agricole et de production/distribution d'intrants en place dans chaque Programme Intégré REDD+ en fin d'année 2 de mise en œuvre, pour une large diffusion de technologies agricoles durables allant dans le sens de la sédentarisation, et respectant les plans de zonage.

**Jalon 2018 c Gouvernance :** Renforcer la gestion de l'espace et des ressources naturelles aux divers niveaux de gouvernance territoriale appropriés, au travers de l'opérationnalisation des plateformes de concertation multi-acteurs et multisectorielles pertinentes (telles que les Conseils Agricoles Ruraux de Gestion), au mandat élargi, dans le cadre des programmes intégrés

#### **Résultat 4 :**

**Des instruments provinciaux, territoriaux et locaux de pilotage et de gestion durable du système agro forestier sont disponibles et utilisés.**

#### **Effets du Plan d'Investissement visés :**

**Effet 5 : Les activités humaines sont mieux planifiées** permettant une optimisation de l'utilisation de l'espace et une diminution de l'impact sur les forêts ;

**Effet 1 : Investissements agricoles** respectueux de la forêt et améliorant les moyens d'existence des populations rurales, y compris des personnes vulnérables et marginalisées (femmes, peuples autochtones, etc.) ;

**Effet 8 : La bonne gouvernance** est assurée permettant une mise en œuvre effective, transversale et intégrée, transparente, équitable et durable de REDD+, basée sur les résultats, et intégrant l'information, la consultation, la participation et l'appropriation de toutes les parties prenantes, y compris équitablement entre les femmes et les hommes.

#### **Jalons de la Lettre d'Intention visés :**

**Jalon 2020 Aménagement du territoire :** Politique d'aménagement du territoire respectueuse de la ressource forestière et des droits et besoins des communautés locales et peuples autochtones, et schémas directeurs provinciaux d'aménagement du territoire développés dans toutes les zones des programmes intégrés et validés dans au moins trois zones de programmes intégrés ;

**Jalon 2018 c Agriculture :** Dispositif d'encadrement agricole et de production/distribution d'intrants en place dans chaque Programme Intégré REDD+ en fin d'année 2 de mise en œuvre, pour une large diffusion de technologies agricoles durables allant dans le sens de la sédentarisation, et respectant les plans de zonage. 60

**Jalon 2018 c Gouvernance :** Renforcer la gestion de l'espace et des ressources naturelles aux divers niveaux de gouvernance territoriale appropriés, au travers de l'opérationnalisation des plateformes de concertation multi-acteurs et multisectorielles pertinentes (telles que les Conseils Agricoles Ruraux de Gestion), au mandat élargi, dans le cadre des programmes intégrés.

**Jalon 2018 c Foncier :** appuyer les communautés locales dans les procédures de requête de divers modèles locaux et communautaires de gestion durable des forêts et dans la sécurisation des droits foncier, en particulier dans le cadre des Programme Intégrés.



## 2. LES PREMIERS RESULTATS DU PROJET

### Pilier gouvernance

#### **2.1. Diagnostic et identification des 5 zones de concentration ciblées par le projet**

Dans un rayon de plus au moins 50 km autour des grands centres des territoires de LISALA, BUMBA et BONGANDANGA, les rencontres ont été organisées au niveau des groupements regroupant les parties prenantes de cette subdivision administrative de base (15 à 20 personnes composées des autorités administratives, les chefs coutumiers, les représentants des services étatiques présents, les représentants des structures ou organisations de base, les représentants des confessions religieuses du milieu, les représentants des peuples autochtones présents dans certains groupement). **Au total le diagnostic était organisé au niveau de 23 groupements comprenant 67 villages ou localités à LISALA, 15 groupements comprenant 74 localités à BUMBA et 6 groupements comprenant 37 localités à BONGANDANDA.**

Ces missions au niveau des groupements ont permis à l'équipe d'obtenir les résultats suivants :

- Une connaissance plus précise des zones d'actions du projet
- La mesure de la perception des communautés locales aux problématiques environnementales dues principalement à la dégradation des ressources naturelles ;
- Une évaluation des dynamiques de développement local au niveau de chaque groupement en identifiant des dynamiques existantes ;
- L'identification de personnes ressources, d'éveilleurs de conscience et d'autres personnes ou partenaires porteurs de changement.
- L'amorce d'une dynamique de rencontres et d'analyses des problèmes de développement au niveau des groupements afin d'ancrer le fonctionnement de comité locaux de développement (CLD).

#### **2.2. Analyse des capacités organisationnelles, administratives et financières des partenaires**

En prévision des conventions de subsides à signer avec les différents partenaires, une évaluation des capacités organisationnelles, fonctionnelles, administratives et financières des partenaires a été réalisée. Ces évaluations sont disponibles pour les partenaires suivants :

- Territoire de Lisala :
  - o Coordination provinciale de l'Environnement,
  - o Les Inspections provinciales de l'Agriculture et du Développement Rural
  - o Asbl CAFPIK,
  - o L'ITA MONDONGO.
- Territoire de Bumba :
  - o ONAPAC,
  - o PNR.

Les capacités de ces partenaires sont désormais connues. Un plan de renforcement des capacités sera élaboré au premier trimestre 2020.

## Pilier agriculture

### **2.3. Production des plantules.**

Le projet s'est focalisé aux 4 spéculations suivantes et les résultats obtenus à la fin du dernier trimestre (mi-décembre 2019) se présentent de la manière suivante :

#### ▪ **Le bananier.**

Le bananier est présent dans la quasi-totalité des groupements des territoires de LISALA et Bumba. Sa culture permet une diversification des activités agricoles qui peut améliorer fortement les revenus des agriculteurs. Il s'agit aussi d'une culture qui permet l'ombrage d'autres productions (cacaoyer, ananas). Il y a donc un besoin de plantules de qualité (homogène – sains) et ce besoin ne cessera d'augmenter avec le développement des pratiques agroforestières. C'est dans ce but que le programme a accompagné la mise en place d'unités de multiplication de matériel végétal de bananier (propagateurs). Cette méthode innovante dans la province permet une meilleure productivité du travail de multiplication du bananier et donc un prix de revient des plantules plus faible et plus accessibles aux agriculteurs. A la fin de l'année 2019, huit propagateurs ont été mis en place : 3 à Lisala et 5 à Mondongo (dont un à l'ITA-MONDONGO). La production atteinte au 31 décembre 2019 est de **2.300 plantules** (qui peuvent permettre de planter **2 ha de bananeraie**),

#### ▪ **Essences fruitières**

Au niveau du PIREDD-MO l'option a été levée pour intégrer l'arbre fruitier au sein des exploitations agricoles familiales mais également d'utiliser l'arbre fruitier comme un élément de sensibilisation à l'importance des arbres et donc en conséquence de la forêt. La notion de vergers fruitiers est toutefois quasi inconnue dans la MONGALA. Les agriculteurs se contentent de planter quelques arbres fruitiers autour de leurs cases. Lors de la phase de diagnostic, plusieurs de ces agriculteurs ont exprimé l'intérêt de planter des arbres fruitiers et ils ont ciblé plusieurs espèces. Ainsi dès son démarrage, le projet a appuyé les partenaires à mettre en germe, les semences des espèces dont les fruits étaient recherchés sur les marchés locaux. Au 31 décembre 2019, **12.000 plantules d'arbres fruitiers** toutes espèces confondues (pomme Cythère, pomme rose, ramboutan, moringa, manguier, avocatier, safoutier, oranger) sont disponibles dans les pépinières et au moins **30.000 plantules** se trouvent encore dans les germoirs, en attente de transplantation dans les conteneurs. Ces plantules peuvent permettre l'installation d'au moins **60 hectares de vergers**.

#### ▪ **Ananas**

L'ananas fait également partie des cultures de diversification sur lesquelles compte le projet pour sédentariser les ménages agricoles et donc réduire l'impact négatif sur la forêt. Encore plus que pour le bananier, la grande problématique de cette spéculation réside dans l'approvisionnement du matériel de plantation. Pour ce faire, il y a lieu de spécialiser des producteurs dans la multiplication des plantules d'ananas. Lors de la phase de diagnostic dans le territoire de Bumba, 6 producteurs d'ananas ont été présélectionnés et sensibilisés sur cette activité.

#### ▪ **Essences forestières**

Deux sites ont été retenus pour le lancement de la production des plantules des essences forestières. Les germoirs ont été ensemencés et les plantules sont en cours de croissance.

#### **2.4.Pré-identification des circuits de commercialisation des filières des principaux produits agricoles.**

Dans le domaine de la commercialisation, la phase de démarrage du programme (4<sup>ème</sup> trimestre 2019) a été consacrée à l'analyse succincte des forces et faiblesses des acteurs et l'étude des circuits actuels de commercialisation des principaux produits agricoles dans la province de la MONGALA. Pour y parvenir, plusieurs rencontres, séances de travail ont eu lieu avec différents acteurs des filières agricoles, producteurs, transporteurs, transformateurs. Les filières riz et café ont été particulièrement ciblées ainsi que l'ONAPAC.

Le résultat de ce diagnostic de terrain est la confirmation des éléments suivants qui sont indispensables pour l'élaboration d'une stratégie de commercialisation des produits agricoles :

- La grande majorité des agriculteurs préfèrent travailler de manière indépendante et commercialisent pour le moment leur produit directement en circuit court ; c'est-à-dire en vendant directement au consommateur ;
- L'absence d'organisation paysanne active dans le secteur de la commercialisation des produits agricoles ;
- Une très faible transformation des produits agricoles. Pour les fruits, seule l'ASBL CAFPIK, à Lisala, transforme une partie de ses fruits en jus.
- Une prise de conscience encore timide de la nécessité et de l'intérêt d'unir les forces et les moyens pour améliorer les circuits de commercialisation des produits agricoles et augmenter les opportunités de vente.

#### **2.5.Performance des résultats**

Dans cette phase de démarrage, le projet PIREDD MO, se concentre également à la finalisation de son système de suivi-évaluation. Une matrice des indicateurs avec des valeurs de base, les valeurs cibles sera mise en place début 2020 et permettra à l'intervention de mesurer périodiquement les progrès réalisés en prenant en compte les résultats intermédiaires ainsi que l'utilisation des moyens.

### 3. EXECUTION BUDGETAIRE AU 31 DECEMBRE 2019

Les dépenses effectuées durant cette phase de démarrage sont majoritairement liées aux investissements (moyens généraux). La situation au 31/12/2019 présente les montants qui sont réellement dépenses, les engagements et d'autres commandes déjà réceptionnées seront comptabilisées au premier trimestre de l'année 2020.

#### Dépenses effectuées par lignes budgétaires

<b>Lignes budgétaires</b>	<b>Dépenses au 31/12/2019 (\$ USD)</b>	<b>Observations</b>
A01	6 304	Résultat 1
A02	7 911	Résultat 2
A03	1 474	Résultat 3
A04	0	Résultat 4
A05	12 318	Dépenses liées aux différences missions d'appui au démarrage de l'intervention. (Missions de backstopping de la représentation)
Z	192 079	Coût d'investissements (achat moto, générateurs, ...), de fonctionnement (location bureaux, paiement du personnel, ...)
<b>TOTAL</b>	<b>220 086</b>	

#### 4. GESTION DES RISQUES ET DES PROBLEMES

Au démarrage du projet, l'équipe opérationnelle en place a procédé à la mise à jour de sa matrice des risques qui se présente de la manière suivante :

Identification des risques			Analyse du risque		Traitement du risque			Suivi du risque
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Action(s)	Resp.	Date limite	Avancement
Octroi par Kinshasa de concessions forestières dans les zones d'intervention du Projet qui pourrait impacter négativement la couverture forestière	01/10/2019	DEV	Faible	Moyen	Suivi par le Ministère de l'environnement des décisions prises à Kinshasa	IM	N/A	Les échanges sont organisés avec le Ministre provincial
Risque de ne pas pouvoir relancer la commercialisation agricole du fait des prix du marché ou de l'enclavement et/ou de l'insécurité	01/10/2019	DEV	Faible	Haute	Accompagner la mise en relation entre producteurs et acheteurs (dans la zone et à Kinshasa).	IM	N/A	Pré-identification des circuits de commercialisation des filières des principaux produits agricoles
Mauvaise appropriation des instruments de planification et programmation topdown	01/10/2019	DEV	Haute	Moyen	- Adaptation de la stratégie du programme. - Modulation des ambitions de planification.	IM	N/A	Prévu

Des agents de l'Etat insuffisamment compétents et motivés pour réaliser leur travail	01/10/2019	DEV	Moyen	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sélection des agents mobilisés sur critères de compétences et de motivation.</li> <li>- Plaidoyer durant le programme pour mécanisation et paiement des agents sélectionnés</li> <li>- Mise en bonne condition de travail : dotation en équipement, coaching...</li> </ul>	Chargé AI/RdC	N/A	Prévu
Pratiques opérationnelles des projets et programmes financés par l'aide extérieure ne pouvant pas être supportées à terme par les acteurs locaux et donc non durables.	29/01/20	DEV	Haute	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de pratiques durables.</li> <li>- Sensibilisation, information sur ce risque des acteurs concernés.</li> </ul>	IM / RAF	Permanent	Prévu
Les voies d'accès ne sont pas réhabilitées et/ou se dégradent	01/10/2019	OPS	Moyen	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Choix de zones suffisamment accessibles</li> <li>- Adaptation des moyens de</li> </ul>	IM	31/03/2020	Lancement du marché d'acquisition

					déplacement : achat canot rapide.			
Manque de coordination et d'articulation avec les principaux programmes d'appui dans la zone (PARRSA)	01/10/2019	OPS	Faible	Moyen	Mettre en place un espace de partage d'information, de concertation, de coordination et capitalisation d'expérience entre programmes d'appui aux secteurs agricole et forestier	IM	N/A	Prévu
Absence d'acteur important d'appui au secteur agricole dans la Province à la clôture du projet PARRSA prévue en décembre 2020	31/12/2019	OPS	Haute	Moyen				
Retard des paiements de tranches budgétaires par le FONAREDD	01/10/2019	FIN	Faible	Moyen	Veiller aux éléments contractuels qui garantissent la fluidité budgétaire.	RAFI	N/A	Prévu

## CONCLUSION

Un an après la formulation de cette intervention (décembre 2018 à décembre 2019), le contexte général et institutionnel de la MONGALA n'a pas changé et les conclusions reprises dans le Document Technique et Financier sont toujours d'actualité.

Néanmoins, trois mois après son démarrage opérationnel, les activités réalisées et le contact avec les différents acteurs initiés par le projet, sont porteuses de beaucoup d'espoirs.

- Un bon nombre d'acteurs communautaires font preuve d'un dynamisme, d'une motivation et d'une forte résilience à la problématique du développement de leurs milieux en général et aux problématiques environnementales dues principalement à la dégradation des ressources forestières en particulier.
- Une dynamique de rencontre et d'analyse des problèmes de développement au niveau des groupements qui constitue le point d'ancrage du fonctionnement des comités locaux de développement (CLD) est amorcée.
- Les producteurs comprennent petit à petit la nécessité de s'unir pour obtenir un meilleur résultat dans la commercialisation de leur production agricole.
- Plusieurs pépinières destinées à la mise en place des reboisement individuel et/ou communautaires ainsi qu'à la création de vergers fruitiers sont lancés. Les résultats déjà obtenus sont prometteurs.

Le lancement officiel de l'intervention et l'organisation de la première rencontre du Comité de Pilotage est programmé au premier trimestre de l'année 2020.

Le démarrage ayant eu lieu au moment où l'année 2019 était déjà bien entamée, ce rapport annuel 2019 ne peut donc pas respecter totalement le canevas prévu pour le rapportage.